

Avis public d'élection

Municipalité
Saint-André-Avellin

Scrutin du
2017 11 05
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

Saint-André-Avellin

Municipalité

par Marie-Claude Choquette, que :
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Maire, conseiller(ère) siège de 1 à 6

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du

2017	09	22
année	mois	jour

 au

2017	10	06
année	mois	jour

JOURS :	<u>lundi</u>	HEURES :	De : <u>10 h 30</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h 30</u> à : <u>15 h 30</u>
	<u>mardi</u>		De : <u>13 h 30</u> à : <u>16 h 30</u>	De : <u>18 h</u> à : <u>20 h</u>
	<u>jeudi</u>		De : <u>10 h 30</u> à : <u>12 h</u>	De : <u>13 h 30</u> à : <u>15 h 30</u>
	<u>vendredi</u>		De : <u>9 h 30</u> à : <u>12 h</u>	De : _____ à : _____
	_____		De : _____ à : _____	De : _____ à : _____

À NOTER - Le vendredi

2017	10	06
année	mois	jour

le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2017	11	05
année	mois	jour

de 10 h à 20 h

et un vote par anticipation sera tenu le :

2017	10	29
année	mois	jour

de 12 h à 20 h

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Nathalie Piret

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : _____

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection Adresse : <u>119 rue Principale</u> <u>Saint-André-Avellin</u> <table border="1"><tr><td>819 983-2318</td></tr></table> Ind. rég. Numéro de téléphone	819 983-2318
819 983-2318	

Adjoint Adresse : _____ <table border="1"><tr><td> </td></tr></table> Ind. rég. Numéro de téléphone	

Signature

Donné à _____ Saint-André-Avellin, le

2017	08	29
année	mois	jour

Municipalité



Président d'élection